

## **La République du Rif** **Un État indépendant dans le Maghreb colonial ?**

Stève BESSAC-VAURE

« La guerre du Rif n'a pas été un combat de retardement. Première remise en cause du système colonial dès l'heure où celui-ci célébrait son triomphe, elle a, tout au contraire, donné le coup d'envoi de cette lutte libératrice qu'ont remportée depuis, presque tous les pays soumis du monde<sup>1</sup> », soutient Germain Ayache, éminent spécialiste de cet épisode. L'article qui suit, s'il n'a pas pour objet la guerre elle-même mais la « République du Rif », fondée à l'occasion du conflit, doit cependant interroger cette thèse. Se demander si la « République du Rif » est un État, certes éphémère, mais indépendant, nécessite également de questionner la nature de la lutte armée : est-elle une guerre de résistance ou d'indépendance ? De la même manière, dans quelle mesure la « République du Rif » s'appuie-t-elle sur des méthodes de gouvernement traditionnelles ou modernes ?

Alors que la guerre du Rif est connue « dans le moindre détail<sup>2</sup> », la « République du Rif » est l'objet d'une production bibliographique moins importante. Elle a fait l'objet d'un manuel de synthèse, *La República del Rif* de Jésus F. Salafranca<sup>3</sup>, d'articles lors du colloque de 1973 consacré à *Abd el-Krim et la République du Rif*<sup>4</sup> ainsi que de chapitres dans les

---

1. Germain Ayache, *La guerre du Rif*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 10.

2. « Hasta el más mínimo detalle » précise Richard Pennell, *La guerra del Rif. Abdelkrim el-Jattabi y su Estado rifeño*, Melilla, UNED, 2001, p. 13.

3. Jésus F. Salafranca, *La República del Rif*, Malaga, Editorial Algazara, 2004.

4. Signalons notamment les riches contributions de David Montgomerly Hart, « De « Ripublik » à « République ». Les institutions socio-politiques rifaines et les réformes d'Abd el-Krim », *Abd el-Krim et la République du Rif*, Actes du colloque international d'études historiques et sociologiques (18-20 janvier 1973), Paris, Éditions François Maspero, 1976, p. 33-45 et de Abderraman Youssoufi, « Les institutions de la République du Rif », *ibid.*, p. 81-100.

nombreuses biographies existantes sur Abdelkrim (v. 1882-1963)<sup>5</sup>. Deux causes semblent expliquer ce caractère plus limité.

Tout d'abord, un débat historiographique existe sur le terme même de « République du Rif ». Le 18 janvier ou le 1<sup>er</sup> février 1923 est proclamée la *Dawla Jumhuriya Rifīya* que l'on peut traduire par « Nation républicaine rifaine<sup>6</sup> ». Dans une lettre d'Azerkane à Hubert Lyautey, datée du 4 avril 1923, le délégué rifain se présente comme « chargé provisoirement des Affaires Étrangères du Rif, j'ai été autorisé, par le Président de la République Rifaine, à vous écrire ce qui suit<sup>7</sup> ». Cependant, deux mois plus tard, en juin, dans une lettre adressée à l'*Alto Comisario* civil Luis Silvela (1865-1928), Abdelkrim se nomme lui-même « chef du Royaume libre du Rif<sup>8</sup> ». Lors de la conférence d'Oujda de 1925, les délégués rifains utilisent en revanche la terminologie plus neutre de « Gouvernement du Rif ». Les mots varient donc en fonction de l'interlocuteur auquel s'adressent les Rifains<sup>9</sup> : d'une République pour la France, la structure de gouvernement mise en place devient un royaume pour l'Espagne monarchique puis un « gouvernement » dans des relations diplomatiques multipartites. Dans cet article, nous n'entrerons pas dans le débat de la terminologie et emploierons « République du Rif », l'objet de ce texte étant la structure de gouvernement mise en place entre 1922 et 1926 dans le Rif et la zone alentour.

D'autre part, le peu de sources dont nous disposons conduit aussi à cet effacement. La plupart des documents disponibles émane en effet des deux puissances coloniales, l'Espagne et la France<sup>10</sup>. Hormis le

5. Voir notamment David S. Woolman, *Rebels in the Rif. Abd el Krim and the Rif Rebellion*, Stanford, Stanford University Press, 1968, chapitre X « Abd el Krim's Wartime Government » ; María Rosa de Madariaga, *Abd el-Krim el-Jattabi. La lucha por la independencia*, Madrid, Alianza Editorial, 2009, chapitre VIII « De la tribu al estado-nación ».

6. D. M. Hart, « De « Ripublik » à « République ». *Les institutions socio-politiques rifaines et les réformes d'Abd el-Krim* », *op. cit.*, p. 33.

7. Service Historique de la Défense (SHD) à Vincennes, 3H1560.

8. M. R. de Madariaga, *L'Espagne et le Rif : pénétration coloniale et résistances locales (1909-1926)*, Thèse de doctorat sous la direction de Pierre Vilar, soutenue à l'Université Panthéon-Sorbonne Paris I, 1989, p. 241.

9. En réalité, il ne s'agit pas uniquement de la façon qu'ont les Rifains de parler d'eux-mêmes mais également de la manière de les faire parler. Ainsi, Daniel Bourmancé-Say, Français d'Algérie partisan d'Abdelkrim, utilise la dénomination de « président de la République rifaine » pour s'adresser à lui.

10. Dans son article déjà cité, Abderrahman Youssoufi s'appuie également sur des témoignages a posteriori de proches d'Abdelkrim, citant explicitement M. Boghdadi (voir A. Youssoufi, « Les institutions de la République du Rif », *op. cit.*, p. 91). Nous pensons que ces récits mériteraient peut-être une plus grande distance critique, un certain nombre

récit de voyageurs – notamment de Britanniques à l’instar de Gordon Canning –, et les *Mémoires* fictives d’Abdelkrim recueillies par Roger-Mathieu<sup>11</sup>, nous n’avons que peu de renseignements, pas d’archives produites par la structure<sup>12</sup> mise en place par Abdelkrim.

Dès lors, il s’avère difficile de savoir quel(le)s sont les prérogatives/pouvoirs régaliens de cette structure. Comment s’insère-t-elle, supplante-t-elle ou surplombe-t-elle les réseaux sociaux préexistants, à l’échelle des Beni Ouriaghel, à l’échelle du Rif, voire à celle de la zone géographique alentour ? Ainsi, de quelle autonomie dispose-t-elle ? Peut-elle imposer ses normes et règles<sup>13</sup> ?

Pour essayer de répondre à ces questions, nous montrerons d’abord que la résistance militaire de certaines tribus rifaines conduit à l’établissement d’une structure gouvernementale commune qui répond d’abord à des fins militaires. Les nécessités de la guerre entraînent ensuite le développement de cette structure, à la fois en termes d’extension géographique et de prérogatives, extension qui se fait par le mélange de pratiques héritées et de pratiques empruntées, alliant pratiques traditionnelles et modernes. Enfin, nous verrons les raisons de la chute de la « République du Rif ». Compte-tenu de la brièveté de la période concernée – tout au plus cinq années – nous serons amenés à des chevauchements chronologiques, dus, non pas seulement à la mise en récit de l’exposition des faits, mais aussi à la réalité des processus décrits.

### **Les nécessités nées de la lutte armée**

Suite à la Grande Guerre, l’Espagne fait l’objet de nombreuses critiques de la part du général Lyautey (1854-1934), Résident général

---

d’informations fournies par les familiers du chef rifain n’étant pas recoupées par d’autres sources. Certains éléments de cet article, offrant une vision particulièrement « positive » de la République du Rif, semblent liés au parcours militant de son auteur (sur ce point, voir A. Ayache (dir.), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*. Maroc, Paris, Les Éditions de l’Atelier, 1998, p. 228-229).

11. J. Roger-Mathieu, *Mémoires d’Abd el-Krim*, Librairie des Champs-Élysées, Paris, 1927.

12. Avant de questionner le caractère « indépendant » de l’État rifain, il convient de se demander en quoi il s’agit d’un État. C’est pourquoi nous préférons dans un premier temps utiliser le terme de « structure de gouvernement ».

13. Si l’État se définit comme le « monopole de la violence physique et symbolique [je souligne] légitime » (cf. Pierre Bourdieu, *Sur l’État. Cours au Collège de France (1989-1992)*, Paris, Seuil, 2012 (posthume), p. 14) alors il ne suffit pas d’exercer une coercition sur les hommes pour leur faire respecter des règles, il faut également créer une sorte de consensus permettant d’imposer ses normes.

(1912-1925) à Rabat. Celui-ci reproche notamment à la puissance hispanique sa neutralité bienveillante à l'égard de l'Allemagne et son incapacité à « pacifier » la zone nord du Maroc que les traités internationaux lui ont attribuée. Le militaire lorrain envisage l'annexion au domaine français de la zone septentrionale de l'Empire chérifien. Si cette hypothèse est vite battue en brèche notamment par le ministère des Affaires étrangères français, elle conduit cependant Madrid et les militaires qui dirigent le protectorat espagnol à hâter la conquête de la zone qui leur est dévolue. Depuis 1919 et encore début 1921, l'avancée espagnole, qui se fait à la fois par les armes et par les *pesetas*, est rapide, de nombreuses tribus se ralliant. D'autres envisagent de résister et se rassemblent, fin avril, pour prêter serment de rester unies et de combattre les Espagnols. Cependant, l'accord d'El Qama ne semble pas être l'élément fédérateur déterminant, un certain nombre de chefs de tribus l'ayant juré continuant à jouer double-jeu, entretenant des relations secrètes avec la puissance coloniale ibérique, à l'instar de la famille Abdelkrim. Ce sont les défaites espagnoles de juin, à Dar Ouberrane, puis de juillet à Igheriben et surtout Anoual – il y a plus de 10 000 morts espagnols<sup>14</sup> – qui constituent l'étincelle et le ciment sur lequel va se développer une organisation supratribale. En effet, alors que les combats de juillet sont essentiellement le fait des Beni Ouriaghel, « quelque peu renforcés par leurs proches voisins des Beqqioua, des Tamsamane ou des Beni Touzine<sup>15</sup> », s'opère ensuite une mise en commun des moyens militaires.

Une armée pérenne est créée. Elle se compose de forces régulières d'environ 3 000 hommes et de forces supplétives recrutées par voie de mobilisation et pouvant rassembler 30 à 40 000 hommes<sup>16</sup>. Les réguliers sont quant à eux des engagés volontaires. Exclusivement Rifains à l'origine, provenant des tribus Beni Ouriaghel, Beni Touzine et Tamsamane, ils sont répartis en groupes de 25, 50 et 100 hommes dirigés par un caïd militaire désigné par Abdelkrim<sup>17</sup>. Leur armement provient du trésor de guerre constitué par l'ancien cadî de Melilla suite à la débâcle espagnole d'Anoual. La hiérarchie de cette armée est

14. Vincent Courcelle-Labrousse et Nicolas Marnié évoquent 14 000 morts, *La Guerre du Rif, Maroc (1921-1926)*, Paris, Seuil, 2009, p. 74.

15. G. Ayache, *La guerre du Rif, op. cit.*, p. 113.

16. Notice sur l'organisation du Rif émise, en février 1925, par l'officier interprète de 1<sup>ère</sup> classe Coget, SHD, 3H1559.

17. Données issues d'une note sur l'organisation militaire rifaine, SHD, 3H1561.D

également exclusivement rifaine. Si Abdelkrim en est le chef suprême, les principaux commandants militaires sont initialement Ahmed Bou Drâa, issu des Beni Ouriaghel, et Si Ben Ali Bou Lahia, des Beni Touzine. C'est à partir de cette base que les Rifains vont d'abord prendre temporairement Nador en pays Guelaya, le 2 août 1921, puis résister à la reconquête entreprise par l'*Alto Comisario* Dámaso Berenguer (1873-1953). En parallèle, en 1921-1922, Abdelkrim envoie des lettres et fait des démarches auprès du sultan Moulay Youssef (1881-1912-1927) à Fès afin d'affirmer son allégeance – et non son opposition – au souverain<sup>18</sup>. Cela est corroboré par les lettres d'Abdelkrim saisies en zone française. Dans celles-ci, le chef rifain ne se proclame pas « sultan » – ce sont parfois les tribus de la zone septentrionale du Maroc qui le désignent ainsi – mais « champion de l'Islam », ce titre le plaçant sous la dépendance du souverain politique et religieux de l'Empire chérifien<sup>19</sup>. Cette situation de guerre va cependant conduire Abdelkrim à développer son instrument militaire ainsi qu'un certain nombre d'institutions, posant ainsi les jalons d'un État rifain propre.

Si les Rifains résistent globalement à l'offensive militaire ibérique, ils prennent également le contrôle de territoires jusque-là non-soumis ou contrôlés indirectement ou par intermittence par les Espagnols. Une poussée s'opère dans un premier temps vers l'est, Melilla étant assiégée durant l'été 1921 puis vers l'ouest. Si le pays Ghomara ne se soulève pas à l'appel d'Abdelkrim au printemps 1922<sup>20</sup>, les Rifains parviennent en revanche à avancer en zone Djebala, contrôlée auparavant par Raïssouni. La ville de Chechaouen est prise aux Espagnols en septembre 1924 alors qu'en février 1925 Raïssouni est capturé par Abdelkrim. Cette extension géographique du territoire contrôlé par Abdelkrim s'accompagne d'un développement de son outil militaire et de sa structure de gouvernement. D'un point de vue matériel, Abdelkrim fait installer des lignes téléphoniques pour se tenir informé des avancées

18. M. R. de Madariaga, *Abd el-Krim el-Jattabi. La lucha por la independencia, op. cit.*, p. 402-404. L'auteur défend la thèse d'une fidélité d'Abdelkrim au sultan dans un premier temps. Cela nous semble également être plus ou moins le cas. Il faut cependant préciser que malgré les lettres envoyées à Fès, il n'en demeure pas moins qu'Abdelkrim s'organise, dans le même temps, de manière autonome. Cette allégeance formelle au souverain de l'Empire chérifien peut alors être davantage une tentative pour essayer – en vain – de se protéger politiquement qu'une adhésion réelle. Sonder les cœurs étant difficile, sinon impossible, pour l'historien, nous ne trancherons pas cette question.

19. SHD, 3H1558.

20. G. Ayache, *La guerre du Rif, op. cit.*, p. 232-233.

espagnoles sur les différents fronts. Bien que l'objectif soit militaire, cela n'en crée pas moins des liens invisibles entre les différentes tribus, contribuant ainsi à fonder une « communauté imaginaire<sup>21</sup> » qui vit dans le même espace-temps, qui vit les événements de manière plus ou moins synchronique. Pour entretenir cette nouveauté que constitue le téléphone, Abdelkrim emploie un « ingénieur » danois nommé Hinz, qualifié par les Français de « chef technique du service téléphonique ». Si l'idée selon laquelle Abdelkrim s'entoure de nombreux conseillers étrangers afin d'introduire des innovations techniques dans le Rif s'avère être un mythe, il n'en demeure pas moins cependant que les secteurs les plus techniques sont confiés à des Européens. Ainsi, les automobiles semblent être la prérogative d'un ancien prisonnier espagnol « el mecánico Antonio » tandis que les mitrailleuses sont à la charge de l'ex sous-officier allemand, déserteur de la Légion étrangère française, Klems<sup>22</sup>. Si l'instruction et l'entretien peuvent donc provenir d'une aide exogène, les armes les plus modernes sont réservées aux Rifains. Ainsi, sur les 300 à 350 artilleurs rifains estimés en 1925, la plupart serait Beni Ouriaghel ou Boccoya. L'armée régulière demeure également à forte dominante rifaine. En revanche, l'extension de la guerre conduit à des effectifs de supplétifs plus importants. S'appuyant sur le fait que « tous les mâles en état de porter les armes de 16 à 50 ans » doivent le service armé, suite à la soumission des Gueznaïa, Marnissa, Metalsa, Dejabala et d'autres fractions Ghomara, les Français estiment alors que les « forces rifaines pouvaient représenter plus de 60 000 guerriers » vers 1924<sup>23</sup>. L'armée « irrégulière » constitue de ce fait un creuset « national » puisqu'Abdelkrim, craignant de rassembler une *mehalla* à dominante d'une seule tribu, cherche à mélanger les soldats d'origines diverses.

### **Entre pratiques traditionnelles et modernes**

Face au développement des effectifs, le nombre de chefs militaires évoluent également. Alors que Si Ahmed Bou Drâa et Si Ben Ali Bou Lahia sont qualifiés respectivement de « ministre de la Guerre » et de son « adjoint », les « chefs d'envergure<sup>24</sup> » sont dès lors Kheriro –

21. Benedict Anderson, *L'Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 2006 (1<sup>ère</sup> édition en anglais : 1983).

22. Archives du Ministère des Affaires étrangères (AMAE) à La Courneuve, CPC/M/103.

23. *Ibid.*

24. Qualifiés de la sorte par les militaires français, *ibid.*

ancien lieutenant de Raïssouni qui se rallie à Abdelkrim en 1923 et réprime violemment la révolte des Khmès en 1925 avant de capturer son ancien mentor –, Chaïb N°Moh (Temsamane), Si Chaïb el Yacoubi (Temsamane), Mohimmich (Temsamane), Haddou Mohand Ameziane (Beni Ouriaghel) et le caïd Bouhout (Guelaya), ancien lieutenant des *regulares* espagnols, transfuge en 1921. Cette hiérarchie militaire demeure donc à forte prédominance rifaine mais non Beni Ouriaghel, ce qui la diffère des échelons supérieurs du nouveau *Maghzen*, réservés au clan d'Abdelkrim. À côté de ces chefs militaires, se trouvent en effet les *hakems*, représentants d'Abdelkrim qui exercent le contrôle politique et administratif sur plusieurs tribus, aidés des *pachas* qui commandent directement aux tribus ou fractions. La plupart d'entre eux sont Beni Ouriaghel, à l'exception de ceux qui contrôlent les régions les plus éloignées du Rif central. Dans ce cas, le poste est confié à un chef religieux ou à un personnage influent localement, à l'instar de Sidi Mohammed Seddiq, chef des Khmaloha, pour les Senhadja du Sraïr<sup>25</sup>. Le gouvernement ou « entourage immédiat d'Abdelkrim » se situe à l'échelon supérieur. Sur les treize personnes recensées par les militaires français<sup>26</sup>, onze soit 84 % sont ouriaghli<sup>27</sup> et nombreux sont ceux qui entretiennent des liens familiaux ou alliances matrimoniales avec Abdelkrim. Il s'agit donc d'un État autocentré, fondé sur une délégation personnelle du pouvoir et autonome vis-à-vis des autres centres de pouvoirs dont Fès. Plus on descend dans la hiérarchie du *Maghzen*, plus la proximité familiale, tribale et géographique s'affaiblit. Que ce noyau étatique recoupe le réseau familial et de clientèle dont Abdelkrim est la tête a pour autre conséquence une moyenne d'âge relativement peu élevée. En effet, pour les douze dont nous connaissons approximativement l'âge<sup>28</sup>, la moyenne d'âge du groupe est d'environ 35 ans et quatre

25. SHD, 3H1558.

26. AMAE, CPC/M/103. Nous n'avons pas inclus Abdelkrim lui-même à cette liste. Y figurent donc M'Hamed Abdelkrim, son frère ; son oncle et ministre des Finances ; Si Mohamed Boujibar, son beau-frère et intendant général ; Si Mohamed Azerkane, son beau-frère et ministre des Affaires étrangères ; Si Ahmed Bou Drâa, ministre de la Guerre ; Si Ben Ali Bou Lahia, adjoint du précédent ; Si El Zyazid, ministre de l'Intérieur ; Si Mohamed ben Guechouch, adjoint du précédent ; Mohamed ben Amar Abdallah, ministre de la Justice ; Si Mohamed ould el Hadj Cheddi, hajib ; Mohand ben Haddou Su Liane, caïd mechouar ; Si Mohand Mohamadine, premier secrétaire d'Abdelkrim ; El Hadj ben Hitmi, secrétaire du commandement.

27. Les exceptions sont : Si Ben Ali Bou Lahia (Beni Touzine) et Mohamed ben Amar Abdallah (Temsamane).

28. Mohamed ben Amar Abdallah est seulement qualifié d'« âgé ». Les âges des autres sont souvent donnés de manière approximative.

mois<sup>29</sup>. Il s'agit d'un groupe de jeunes hommes. Le contexte de guerre conduit donc à l'élaboration d'une armée et d'un gouvernement – qui semble concentrer ce qui peut être qualifié de pouvoirs législatif et exécutif<sup>30</sup> – propres à faire face à la menace extérieure. Mais cela a aussi pour corollaire le développement de mesures internes pour permettre de mener à bien la guerre, en garantissant notamment l'ordre intérieur.

Faire la guerre nécessite en effet des revenus. Abdelkrim se finance tout d'abord en rançonnant les prisonniers espagnols, échangés en janvier 1923 contre une somme astronomique d'environ quatre millions de *pesetas*. Il établit ensuite des douanes entre le Rif et Nokour/Peñon de Alhucemas ainsiqu'avec la zone française et fait venir, dès 1923, des Européens afin d'exploiter les mines du Rif<sup>31</sup>. Toutes ces mesures permettent de développer un embryon d'administration. Enfin, le maître d'Ajdir tire profit des revenus des institutions religieuses, ces dernières étant la cible du chef rifain qui fait notamment assassiner certains chefs de zaouïas. Évariste Lévi-Provençal (1894-1956), directeur d'études de l'Institut des Hautes Études Marocaines (IHEM), écrit à cet effet dans une note :

« Il [Abdelkrim] compare volontiers le mouvement qu'il a suscité à celui des Wahhabites d'Orient. Comme ceux-ci, il a proscrit dans son territoire l'usage du thé et du tabac, comme eux surtout, puisque leur principal souci est de prohiber avec rigueur toutes les innovations survenues dans le rite, il attaque et déclare hétérodoxe le culte des saints, le maraboutisme si fortement ancré dans son pays. Enfin, ce n'est pas à son nom qu'il fait réciter le prône du vendredi dans les mosquées, mais au nom des Compagnons du Prophète, les “ modèles ” de la doctrine wahhabite<sup>32</sup> ».

Abdelkrim cherche donc à fixer de nouvelles règles et normes, en ayant la capacité d'imposer une violence physique avec des mesures de

29. Cette moyenne serait encore plus basse si nous incluions les secrétaires d'Abdelkrim, souvent âgés de 25 ans environ. Abdelkrim a, quant à lui, environ 40 ans.

30. À notre connaissance, il n'existe pas de djemaa (qui équivaut plus ou moins à une assemblée de notables) supra-tribale qui constituerait un pouvoir législatif plus ou moins autonome. Abderrahmane Youssoufi évoque une « Assemblée nationale, composée des représentants des fractions des tribus » et qui disposerait des pouvoirs législatif et exécutif. Cependant, il ne mentionne pas sa source. Voir A. Youssoufi, « *Les institutions de la République du Rif* », *op. cit.*, p. 92-93. De même, nous ne connaissons guère les rapports entre le gouvernement rifain et les djemaas préexistantes. Apparemment, elles seraient mises en sommeil.

31. 3H1559. cet élément est symptomatique à notre sens du passage d'une guerre de résistance à une lutte tendant vers l'indépendance : alors que les Rifains refusent et résistent dans un premier temps à l'exploitation de leurs mines par les Européens, ensuite cela devient un moyen en vue d'une autre fin.

32. Note d'Évariste Lévi-Provençal, SHD, 3H1558.

coercition – certaines tribus se rallient d’ailleurs par crainte –, et une violence symbolique en se référant notamment à de nouveaux cadres mentaux. Ses réformes, qui ont d’abord pour but de servir dans la guerre contre les Espagnols, concernent alors de nombreux secteurs de la vie sociale : des recensements auraient lieu<sup>33</sup> alors que la justice est également réformée. L’ancien *cadi* de Melilla décide d’abord d’interdire les vengeances, ce qui va à l’encontre de certaines coutumes rifaines, et introduit, en parallèle, des prisons, innovation punitive. Enfin, d’un point de vue juridique, Abdelkrim rétablit la *Chari’a* bien que certains éléments du droit restent marqués par la coutume berbère comme l’appel au jugement collectif<sup>34</sup>. Les réformes d’Abdelkrim mélangent donc des éléments issus de la tradition et des pratiques modernes (les prisons par exemple), voire un modernisme qui se veut traditionnel (le wahhabisme). Cette autonomie militaire, politique, législative, administrative, etc. cherche cependant à se prolonger en indépendance, ce qui conduit finalement à la chute de la « République du Rif ».

### Une volonté d’indépendance en échec

Le chef rifain cherche en effet non-seulement l’autonomie mais l’indépendance. Cela est perceptible au moment des négociations de paix qui sont ouvertes avec l’Espagne et la France. Fin 1925, malgré les offres d’argent, de participation aux concessions minières et d’une administration indépendante dans une région autonome<sup>35</sup>, Abdelkrim rejette les négociations menées par Echevarietta<sup>36</sup>. María Rosa de Madariaga souligne également cette évolution du maître d’Ajdir dans les propos qu’il tient au journaliste états-unien Vincent Sheean, dans une interview accordée en janvier 1925. À cette occasion, Abdelkrim ne fait plus part de sa loyauté à Moulay Youssef mais le qualifie, au contraire, de « marionnette » des Français<sup>37</sup>. Cependant, cette évolution semble datable d’au moins 1922-1923. Dans la lettre d’Azerkane à

33. Intervention de F. Clément dans la discussion lors du colloque *Abd el-Krim et la République du Rif*, *op. cit.*, p. 138 : « Il semble qu’Abd el-Krim ait fait effectuer un recensement de la population rifaine ; en tout cas, on est certain que, dans plusieurs endroits, des états civils ont été dressés, et [...] qu’il y avait des collecteurs d’impôts ».

34. C. R. Pennell, *La Guerra del Rif. Abdelkrim el-Jattabi y su Estado rifeño*, *op. cit.*, p. 50.

35. Un « amalât du Rif » est créé officiellement par les autorités espagnoles à cette fin.

36. AMAE, CPC/M/97. Lyautey considère que cette proposition consacre pourtant l’existence d’ « un État qui sera reconnu de fait, quelle que soit la formule adoptée », ce qui serait un péril pour l’Empire chérifien... et le protectorat français. Cf. AMAE, CPC/M/102.

37. M. R. de Madariaga, *Abd el-Krim el-Jattabi. La lucha por la independencia*, *op. cit.*, p. 406.

Lyautey, déjà citée, le « chargé provisoirement des Affaires étrangères du Rif » écrit au Résident général :

« Nous désirons entrer dans le concert des Nations civilisées, signer des traités, nous créer des alliés auprès des Puissances et, en premier lieu, auprès de la France, qui est la protectrice et l'amie sincère de l'Islam<sup>38</sup> ».

Devenir indépendant nécessite donc la reconnaissance de la « République du Rif » par les puissances internationales, et surtout celles qui importent dans la région : la France, puis la Grande-Bretagne voire les États-Unis. C'est dans cette optique qu'Abdelkrim reçoit des journalistes afin de construire sa propre image de chef d'État et envoie une délégation à Paris, une autre à Londres et qu'une démarche est entreprise auprès de la Société des Nations (SDN) en juillet 1922 afin de faire reconnaître l'indépendance du Rif. Ces tentatives, qui dénotent une certaine compréhension des pratiques politiques modernes, demeurent cependant vaines. En revanche, la « République du Rif » reçoit un accueil favorable dans le monde musulman<sup>39</sup>, l'onde de soutiens se propageant de plus en plus loin au fil du temps. Ainsi, dès l'été 1921, de nombreux Rifains, migrants saisonniers dans l'Oranie, reviennent dans le massif marocain. Ajdir constitue aussi, dans une certaine mesure, un centre d'attraction intellectuelle comme en témoigne le lieutenant-colonel Delpy, commandant le cercle de Guercif dans la région de Taza, suite à l'arrestation de deux jeunes lettrés originaires des Beni Snassen et de Belizane en Algérie qui se rendaient dans le Rif<sup>40</sup>. Le capitaine Panabières, instructeur en chef du tabor n° 1 de Tanger, témoigne aussi de ces circulations maghrébines en 1925 :

« Depuis l'ouverture des hostilités entre Français et Rifains, quantités d'Algériens regagnent le Rif et font le coup de feu pour le compte de Si Abd el Krim<sup>41</sup> ».

Si cet élan de solidarité semble en partie spontané, il est également sollicité par le chef rifain qui appelle ses « coreligionnaires algériens et tunisiens » à soulever le joug de la « tyrannique colonisation française<sup>42</sup> ».

38. SHD, 3H1560.

39. Abdelkrim écrit des articles pour la presse arabe comme pour *An Nahda* de Tunis. Voir A. Youssoufi, « Les institutions de la République du Rif », *op. cit.*, p. 98.

40. SHD, 3H1559.

41. AMAE, CPC/M/102.

42. « Coreligionnaires algériens et tunisiens, l'époque est arrivée où nous devons échapper à la tyrannique colonisation française. Solidarisons-nous pour obtenir notre indépendance, la religion qui nous le demande, nous récompensera. Cessons de nous entre-tuer pour la cause de nos ennemis ; puisse nos fils les tuer de leurs propres armes », proclame Abdelkrim le 15 août 1925 alors que des soldats algériens et tunisiens servent dans l'armée coloniale française. Cf. AMAE, CPC/M/103.

À partir de 1925, l'écho de la guerre s'amplifiant internationalement, la cause rifaine est soutenue par des organisations internationales musulmanes<sup>43</sup>. Ainsi, au Congrès du Caire de 1925, Abdelkrim est représenté par deux émissaires égyptiens en raison de l'impossibilité d'envoyer des émissaires rifains. De même, en 1926, le maître d'Ajdir est invité au Congrès politique de La Mecque par Ibn Séoud<sup>44</sup>. Malgré ces appuis, Abdelkrim comprend cependant que la seule possibilité d'obtenir une réelle reconnaissance internationale passe par une conquête traditionnelle<sup>45</sup> du pouvoir à l'échelle de l'Empire chérifien ce qui justifie son attaque du protectorat français au printemps 1925. Or, si la puissance coloniale hexagonale a pu rester muette suite à la défaite lors de l'offensive à Aïn Mediouna sur les versants du Rif en avril 1919, elle ne peut que se défendre face à l'incursion rifaine en direction de Taza et de Fès. À partir de ce moment-là, la France et l'Espagne vont dès lors coordonner leurs forces pour mettre un terme à la « République du Rif » d'Abdelkrim.

\*

Cet article n'a pas vocation à mettre fin au débat historiographique sur la nature de la guerre du Rif et n'éclaire pas entièrement ce qu'est la « République du Rif ». Des lacunes persistent, liées notamment au manque de sources. Il s'agit plutôt d'un appel à rouvrir le dossier et à mettre cette expérience en perspective avec d'autres situations au sein du Maghreb et plus largement des mondes coloniaux, de manière synchronique et diachronique.

Après une brève première phase de résistance, davantage marquée par une volonté de conserver son autonomie locale que par une volonté d'indépendance politique à plus grande échelle, les conditions de la guerre conduisent à l'émergence et au développement d'un État autocentré autour de la personne d'Abdelkrim qui cherche rapidement, dès 1922-1923, à devenir indépendant, et non plus seulement autonome. Cependant, face aux problèmes de reconnaissances, à la fois par l'ensemble des Marocains et par les puissances internationales, le maître d'Ajdir doit se diriger avec ses hommes sur Fès afin de s'emparer du pouvoir politique et symbolique

43. Les soutiens à Abdelkrim semblent davantage relever d'une solidarité religieuse que de dominés. À notre connaissance, le chef rifain ne reçoit pas l'appui d'autres populations colonisées non-musulmanes.

44. *Abd el-Krim et la République du Rif*, *op. cit.*, p. 68. Le mouvement rifain a un écho jusqu'en Inde.

45. C'est ainsi, en gagnant Fès, que Moulay Hafid a pu prendre le pouvoir à son frère Abdelaziz en 1908 et obtenir la reconnaissance puis le soutien de la France.

que constitue la capitale religieuse du Maroc et prendre ainsi le pouvoir à l'échelle de l'Empire chérifien. C'est cette ultime phase, nécessaire aux buts d'Abdelkrim, qui entraîne une réaction de la puissance coloniale française, auparavant plutôt satisfaite de voir la concurrente espagnole s'embourber dans le guêpier rifain. Dès lors, France et Espagne vont plus au moins rapidement et sincèrement collaborer pour écraser la « République du Rif » qui prend fin avec l'arrestation d'Abdelkrim en mai 1926. Demeure une résistance rifaine résiduelle et éphémère face au colonisateur espagnol, résistance qui a coexisté avec un État qui se voulait indépendant. Le développement d'un État dans le Rif avec ses processus d'intégration des différentes tribus et de centralisation autocratique n'a-t-il pas, parallèlement, affaibli les résistances à la colonisation espagnole ? En tout état de cause, les militaires ibériques réutilisent certaines pratiques mises en place par Abdelkrim – comme le désarmement des tribus initié par le chef rifain en 1923. Par ailleurs, à partir de son exil à la Réunion jusqu'en 1947, Abdelkrim ne figure pas au panthéon des nationalistes marocains qui semblent peu intéressés par l'expérience rifaine, ayant plutôt choisi d'agir sur le *Maghzen* du sultan, plutôt que de créer une structure parallèle à celui-ci. À l'inverse, la guerre du Rif et la figure d'Abdelkrim ont joué un rôle de symbole pour un certain nombre de nationalistes en Afrique du nord à l'instar de Messali Hadj qui, dans ses *Mémoires*, témoigne :

« Dans les milieux nord-africains de Paris, on discutait alors avec passion, des événements du Rif et de la personnalité de l'Émir Abdelkrim. Les ouvriers algériens avaient tous dans leur poche la photo de l'Émir et des coupures de journaux relatant les faits d'armes de ses troupes. En France, la gauche, et en particulier le Parti communiste, prenaient fait et cause pour la révolution rifaine. Les communistes organisaient de grands meetings. En 1924, j'ai assisté pendant l'été, à l'un de ces meetings, qui se tenait dans la grande salle de la Porte Maillot [...] *L'Humanité* est devenu plus que jamais mon journal préféré, même si j'achetais aussi *Le Temps*<sup>46</sup> ».

46. Ahmed Messali Hadj, *Les Mémoires de Messali Hadj (1898-1938)*, Paris, J.-C. Lattès, 1982 (posthume), p. 134. Messali Hadj considère également l'expérience rifaine comme formatrice lorsqu'il rend visite à Abdelkrim au Caire en 1951 ; Benjamin Stora, *Messali Hadj (1898-1974)*, Paris, Hachette, 2004, p. 210. Voir également la quatrième partie des actes du colloque Abd el-Krim et la République du Rif, intitulée « *Abd el-Krim, la République du Rif, le nationalisme arabe et le mouvement national au Maghreb* ».